



Lac de Saint-Pardoux

La station touristique du lac de Saint-Pardoux

Pôle touristique de première importance pour la Haute-Vienne, la station de tourisme du lac de Saint-Pardoux est formée de 3 pôles : Chabannes, Santrop et Fréaudour, répartis autour du lac d'une superficie de 330 ha. La station propose plusieurs formules d'hébergement : campings, chalets, mobile-homes, gîtes ruraux, un centre d'hébergement pour groupes de jeunes ; tous situés au bord du lac.

Les activités : baignade, nautisme (voile, ski nautique...), randonnée VTT, pédestre et équestre ; tennis, beach-volley, pétanque, kayak, pêche (2ème catégorie : brochets, perches, sandres...).

Les dévotions à Saint-Pardoux

Au début du XXème siècle, Saint-Pardoux était connu pour sa fête patronale bien avant la renommée du lac.

Le village de Saint-Pardoux connaissait une effervescence lors de cette fête votive qui se tient toujours le dimanche d'octobre qui suit la Saint Pardoux.



Croix à l'église de Saint-Pardoux

La halle de Saint-Pardoux

La halle daterait du XIIIe siècle, rénovée au XIXème. Jusqu'à la Révolution, elle servait à l'exposition et à la vente des animaux. Des foires très importantes se déroulaient le 6 de chaque mois.



Halle de Saint-Pardoux

En chemin :

- L'église de Saint-Pardoux des XI et XIIIème siècles ;
- La halle présumée du XIIIème siècle ;
- Le lac de Saint-Pardoux (330 ha) ;
- Le château de Vauguenige (privé).

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'office de Tourisme Gartempe-Saint-Pardoux
Tél : 05 55 76 56 80

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respecter la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Eviter toutes dégradations des chemins et de leurs abords. En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous le contacter sur le site randonnée : www.rando-hautevienne.com ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



conseil
général
HAUTE-VIENNE
la solidarité, un choix

Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.
Crédit photo : CDT 87, OT Gartempe-Saint-Pardoux



Saint-Pardoux
Circuit "Le champ communal"
2 h 30 - 9 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Info pratique

Accès : De Limoges, prendre l'A 20 en direction de Paris. Prendre la sortie 25 en direction de Razès - Saint-Pardoux.

Départ : A l'Office de Tourisme.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 30	9 Km	jaune	facile	50 m



Les pratiques accessibles



Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction

Itinéraire

- Depuis l'Office de Tourisme, suivre la Route Départementale 44 en direction du village de Saint-Pardoux. Poursuivre sur la D 44, en passant devant l'église, puis au carrefour, prendre la direction de Bellac.
- A la sortie du bourg, prendre à gauche le petit chemin de terre à couvert. Le chemin longe des prés à l'ombre des chênes. Remonter après l'intersection jusqu'au hameau de Chantot.
- Suivre la route goudronnée qui redescend à droite dans Chantot.
- A l'intersection, suivre la D 27 vers la droite sur 50 m, puis prendre à gauche la route vers le château de Vauguenige. Emprunter l'allée de hêtres jusqu'au fronton du château, puis suivre à gauche le chemin qui longe le mur de la propriété et les prés à chevaux du centre équestre.
- A 150 m, après les bâtiments du lieu-dit "La Tour", prendre à gauche le chemin herbeux qui passe entre les prés, puis descend jusqu'au ruisseau.
- Aux premières habitations de "Champ Communal", reprendre la route goudronnée sur la droite jusqu'à l'intersection avec la D 44.
- Après la traversée de la Couze, quitter la D 44, en prenant à gauche le chemin qui monte vers le site de la digue. Après 50 m, quitter la route forestière pour un petit chemin qui la longe en parallèle. Traverser la digue qui offre un beau point de vue sur le lac, puis au bout, suivre à droite la piste forestière qui traverse les bois.
- Au parking de Friadour reprendre la route goudronnée, puis avant la cabine téléphonique, suivre à gauche la piste cyclable. Traverser la D 10 pour reprendre la piste cyclable vers la gauche. Suivre la piste qui contourne le stade, jusqu'à la D 248. Puis traverser la route, et entrer dans le village de Saint-Pardoux en suivant la piste cyclable jusqu'à l'Office de Tourisme.